

Global SICAV - Ofi Invest Precious Metals RF

FR0013304441

31/12/2025

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾ -

Matières premières

Orientation de gestion

Le fonds vise à s'exposer de manière synthétique à l'indice Basket Precious Metals Strategy, représentatif d'un panier composé de métaux précieux et de produits sur taux d'intérêt, pour saisir les opportunités offertes par les variations de cours sans passer par des investissements directs dans les actions minières du secteur. Il propose une offre simple, transparente assortie d'une couverture quotidienne contre le risque de change.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
02/01/2018

Date de lancement de la part
02/01/2018

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
SICAV

Classification AMF
Fonds mixte

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFIPMRF FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
0,95%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,86%

Indice de référence

▶ Actif net du fonds	1 884,13 M€
▶ Actif net de la part	253,82 M€
▶ Valeur liquidative	2 348,65 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	12,76%	-

Gérants



Benjamin Louvet



Olivier Daguin

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque⁽³⁾



Durée de placement

Supérieur à 5 ans

SFDR⁽³⁾

Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,4	-
▶ Couverture note ESG	100,0%	-

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

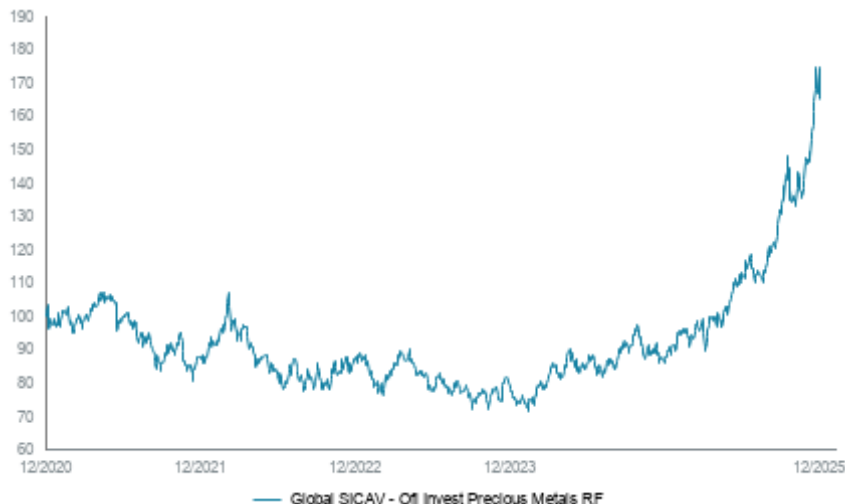
Global SICAV - Ofi Invest Precious Metals RF

FR0013304441

31/12/2025

 Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 31/12/2020)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	92,13	-	-
1 mois	12,76	-	-
3 mois	25,84	-	-
6 mois	50,29	-	-
1 an	92,13	-	-
2 ans	106,41	-	-
3 ans	89,09	-	-
5 ans	65,10	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-
Lancement	134,86	-	-

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	-	-	-	22,80	25,35	-12,11	-0,65	-8,39	7,43
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	-2,05	-	1,03	-	-13,54	-	2,73	-
2022	8,53	-	-12,67	-	-3,42	-	8,53	-
2023	-3,40	-	-7,92	-	-1,79	-	4,87	-
2024	-0,39	-	6,72	-	6,50	-	-5,11	-
2025	15,71	-	10,48	-	19,43	-	25,84	-

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	22,99	-	-10,12	-	35	-	-	-	2,94	-	-
3 ans	21,43	-	-20,34	-	98	-	-	-	0,91	-	-
5 ans	21,57	-	-33,21	-	483	-	-	-	0,47	-	-
8 ans	22,48	-	-33,21	-	483	-	-	-	0,45	-	-
Lancement	23,31	-	-33,21	-	483	-	-	-	0,46	-	-

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Global SICAV - Ofi Invest Precious Metals RF

FR0013304441

31/12/2025



Structure du
portefeuille

Composition de l'indice⁽¹⁾

Contrat à terme	Code	Poids
Or	GC	35,0%
Argent	SI	20,0%
Platine	PL	20,0%
Palladium	PA	5,0%
SOFR 3 mois	SRA	20,0%

Contribution à la performance mensuelle brute⁽¹⁾

Contrat à terme	Performance du marché	Contribution au portefeuille
Or	2,03%	0,93%
Argent	23,51%	5,79%
Palladium	9,63%	0,76%
Platine	19,57%	5,10%
SOFR 3 mois	0,05%	0,01%

Principales lignes par type d'instrument

Titres de créances négociables			
Libellé	Poids	Pays	Échéance
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 04/03/2026	18,1%	Dispo/Liquidités investies	04/03/2026
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 07/01/2026	17,3%	Dispo/Liquidités investies	07/01/2026
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 04/02/2026	14,9%	Dispo/Liquidités investies	04/02/2026
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 21/01/2026	12,7%	Dispo/Liquidités investies	21/01/2026
EUROPEAN UNION 06/02/2026	9,5%	Dispo/Liquidités investies	06/02/2026

Swap		
Swap sur indice	Poids	Contrepartie
Global SICAV - Ofi Invest Precious Metals RF	125,2%	(UBS/SG/BNP/JPM/Bof A/GS)

Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre de lignes 22

Global SICAV - Ofi Invest Precious Metals RF

FR0013304441

31/12/2025



► Commentaire de gestion

Le fonds OFI Invest Precious Metals termine le mois de décembre en hausse pour le huitième mois consécutif. Tous les métaux du portefeuille progressent et l'or, l'argent et le platine ont tous trois inscrit de nouveaux plus haut historiques.

Avec un gain de plus de 23% sur le seul mois de décembre, l'argent réalise la meilleure performance du portefeuille sur l'année et progresse de plus de 128% ! Au-delà de la situation fondamentale déjà tendue avec un marché en déficit cette année pour la 5ème année consécutive, plusieurs annonces ont poussé les prix à la hausse. C'est d'abord l'Inde, qui a autorisé les fonds de pension du pays à investir jusqu'à 1% de leurs encours sur l'or et sur l'argent. Mais c'est surtout la déclaration du Ministère du commerce chinois annonçant la mise en place de restrictions d'exportation sur l'argent à compter du 1er janvier 2026 qui a inquiété. Pour rappel, la Chine est aujourd'hui le deuxième producteur mondial d'argent.

A cela s'ajoute toujours le risque de voir l'administration américaine instaurer des barrières douanières sur les importations d'argent aux Etats-Unis. Depuis que le métal a été ajouté à la liste américaine de métaux critiques, cette hypothèse a gagné en traction et une grande quantité d'argent a été envoyée de manière préventive outre-Atlantique. Il en résulte une dislocation du marché, avec notamment des taux très rémunérateurs pour les prêts d'argent. Le taux d'emprunt à court terme a ainsi dépassé les 8% annualisé en fin de mois, afin de tenter de rééquilibrer le marché.

Le platine réalise également un mois et une année exceptionnels. Avec une hausse de près de 20% sur le mois et de plus de 115% sur l'année, il talonne l'argent en termes de performance. Le principal moteur de son appréciation reste son différentiel de prix avec l'or. Considéré comme plus précieux que le métal jaune et pourtant aujourd'hui deux fois moins cher, la demande bijoutière de platine tend à augmenter.

Le métal a également bénéficié de la décision de l'Union Européenne de revoir (sous conditions) l'interdiction de vente de véhicules thermiques en 2035, ce qui pourrait générer un regain de demande de platine pour la fabrication de pots catalytiques. Ceci a également profité au palladium (+9,63% sur le mois), tout comme l'annonce du lancement de contrats à terme sur ces deux métaux en Chine. La création de ce nouveau marché à Canton a généré de forts volumes qui ont soutenu la demande.

L'or, avec une progression d'un peu plus de 2%, fait presque pâle figure comparé aux autres métaux précieux. Il réalise néanmoins une hausse de près de 56% sur l'année, et aura connu 11 mois de performance positive en 2025 (seul le mois de juillet a terminé en léger recul). C'est la meilleure performance annuelle pour le métal jaune depuis 1979. Les facteurs structurels sous-jacents de la hausse observée ces derniers mois restent inchangés. La problématique de la dette est le principal d'entre eux : en imposant un maintien des taux réels très bas pour limiter le fardeau des intérêts, elle limite le désavantage que constitue l'absence de rendement d'un placement dans l'or. La banque centrale américaine a d'ailleurs à nouveau baissé ses taux ce mois-ci.

L'instabilité demeure, partout, tant sur le plan politique que géopolitique, sur le plan commercial qu'économique ou financier... Pour toutes ces raisons, la forte hausse de cette année n'implique pas nécessairement que la fin du mouvement soit proche. Dans le cas particulier de l'or, les précédents mouvements de hausse significatifs ont ainsi duré beaucoup plus longtemps avec une appréciation bien supérieure à celle déjà réalisée depuis le début de l'année. Les métaux précieux, même sur ces niveaux, restent donc selon nous une source de diversification des portefeuilles pertinente.

Global SICAV - Ofi Invest Precious Metals RF

FR0013304441

31/12/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	08/03/2012
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+2
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	Global SICAV
Libellé du compartiment	Ofi Invest Precious Metals
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Global SICAV - Ofi Invest Precious Metals RF

FR0013304441

31/12/2025

Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».	TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.
RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.	SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.
ÉTOILES SIX FINANCIAL	La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Global SICAV - Ofi Invest Precious Metals RF

FR0013304441

31/12/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.

► Disclaimer par pays de distribution

Allemagne

Pour la commercialisation en Allemagne, le Document d'Information Clé (DICI/DIC) en allemand, le prospectus en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management ou directement sur le site internet www.ofi-invest-am.com/en.

Autriche

Pour la commercialisation en Autriche, le Document d'Information Clé (DICI/DIC) en allemand, le prospectus en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management ou directement sur le site internet www.ofi-invest-am.com/en.

Belgique

Pour la commercialisation en Belgique, le Document d'Information Clé (DICI/DIC) en anglais, le prospectus en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management ou directement sur le site internet www.ofi-invest-am.com/en.

Espagne

Pour la commercialisation en Espagne, le Document d'Information Clé (DICI/DIC) en espagnol, le prospectus en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management ou directement sur le site internet www.ofi-invest-am.com/en.

Italie

Pour la commercialisation en Italie, le Document d'Informations Clés (DICI/DIC) en italien, le prospectus en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management ou directement sur le site internet www.ofi-invest-am.com/en.

Luxembourg

Pour la commercialisation au Luxembourg, le Document d'Information Clé (DICI/DIC) en anglais ou en français, le prospectus en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management ou directement sur le site internet www.ofi-invest-am.com/en.

Portugal

Pour la commercialisation au Portugal, le Document d'Information Clé (DICI/DIC) en portugais, le prospectus en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management ou directement sur le site internet www.ofi-invest-am.com/en.

Liechtenstein

Pour la commercialisation au Liechtenstein, le Document d'Information Clé (DICI/DIC) en allemand, le prospectus en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management ou directement sur le site internet www.ofi-invest-am.com/en.